

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 7 octobre 2014, à 19 h 30, au 1216, rue Lionel-H.-Grisé à Saint-Bruno-de-Montarville.

**SONT PRÉSENTS :** mesdames et messieurs les commissaires, Josée Bissonnette, Richard Boucher, Richard Bourgouin, Reine Cossette, Luce Deschênes Damian, Gaëtan Labelle, France Lacasse, Alain Langlois, David Picher, Isabelle Poisson, Jean-François Rabouin, Paul St-Amand, Gaétane Tremblay, Carole Vigneault ainsi qu'Isabel Godard et Jocelyn Plante, représentants du Comité de parents.

**ABSENCES NOTIFIÉES :** madame et messieurs Luc Lamoureux, Hélène Roberge, Paul St-Onge et Ronald Tremblay.

**SONT AUSSI ABSENTS :** mesdames et messieurs Pierre Baril, Peggy Black, Brigitte Collin, Nicole Deschênes, Gino Le Brasseur, Marc-André Lehoux et Gaëtan Marcil.

Assistent également à cette séance : monsieur Joseph Atalla, directeur général, et madame Catherine Houpert, secrétaire générale.

**1. CONSTATATION DU QUORUM, DU RESPECT DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame Hélène Roberge, présidente et monsieur Marc-André Lehoux, vice-président étant tous deux absents, mesdames et messieurs les commissaires procèdent à la désignation de l'un d'entre eux afin qu'il exerce les fonctions et pouvoirs du président.

**C-031-10-14** Monsieur Alain Langlois propose de désigner monsieur Jean-François Rabouin.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Rabouin fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 19 h 35.

*Monsieur Richard Bourgouin quitte la séance.*

Monsieur Rabouin constate que la procédure de convocation de cette séance extraordinaire a été respectée.

**2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**C-032-10-14** Il est proposé par madame France Lacasse d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum, du respect de la procédure de convocation et ouverture de la séance
2. Revue et adoption de l'ordre du jour
3. Revue et approbation des procès-verbaux du 2 septembre et du 23 septembre 2014
4. Parole au public
5. Levée de la séance

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**3. REVUE ET APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 2 SEPTEMBRE ET DU 23 SEPTEMBRE 2014**

**C-033-10-14** Il est proposé par monsieur David Picher d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2014, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**C-034-10-14** Il est proposé par madame Carole Vigneault d'approuver le procès-verbal de la séance en ajournement du 23 septembre 2014, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

*Monsieur Alain Langlois et madame Reine Cossette quittent la séance.*

Monsieur Jean-François Rabouin constate qu'il n'y a plus quorum.

La séance se termine à 19 h 40, sans que les autres points à l'ordre du jour aient pu être traités.

---

Commissaire

---

Secrétaire générale

CH/lc